

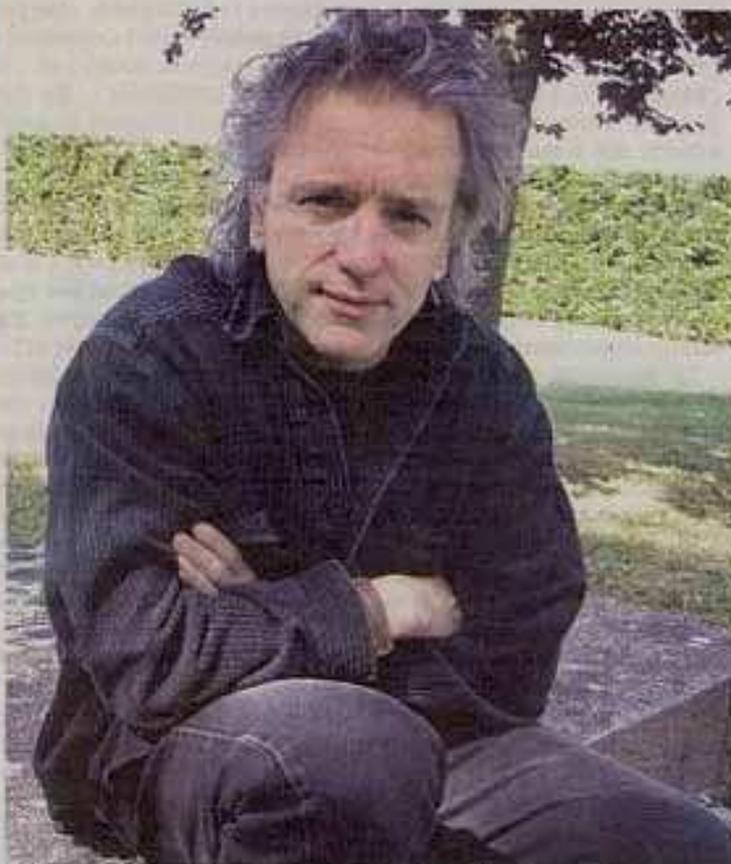
PEIO SERBIELLE. L'auteur-compositeur basque peut enfin présenter le CD qui a attendu sa sortie de prison pour paraître sur les étals. Propos d'un écorché vif

# Sa liberté d'artiste

de Anne-Marie Bordes

Peio Serbielle a retrouvé la liberté, mais il n'est pas encore un homme libre. Le chanteur-compositeur, placé sous contrôle judiciaire, a trouvé un toit dans la maison de son frère Jean-Bernard. Il vit en Soule, sa province natale, non loin de Domezain-Berraute, village de l'intérieur des terres, où se trouvait la vieille ferme dont il avait fait son chez-lui. Il s'y trouvait lorsque, au petit matin du 3 octobre 2004, les hommes de la Division nationale antiterroriste vinrent frapper à sa porte. Seize mois de détention préventive suivirent, jusqu'au 6 février 2006 où les portes de la prison d'Angoulême s'ouvrirent en grand devant lui (1). « Ce jour-là, dit-il, j'ai connu le syndrome du prisonnier qui ne sait pas où aller. Ma sortie avait été annoncée pour le lendemain, mes proches ne m'attendaient pas. J'ai eu quelques minutes d'hésitation puis une personne qui me cherchait m'a interpellé, c'était une journaliste... »

**L'« Etre ».** Ecorché comme jamais, hanté par l'épreuve à laquelle il n'avait pas été préparé, le voilà plus heureusement happé par la sortie du CD qui l'attendait depuis des mois. Il s'intitule « Egon », mot basque signifiant « Rester », que Peio Serbielle préfère traduire par « Etre ». « Avec ce disque, explique-t-il, nous souhaitons pénétrer le monde des mythes fondateurs, rentrer dans l'histoire universelle par le biais des contes et légendes du Pays basque, qui sont tout simplement des histoires de vie et de mort racontées par ses habitants. "Egon", ajoute-t-il, est le fruit d'une parturition extrêmement



Peio Serbielle. « J'ai besoin de réapprendre les plaisirs de la vie »

PHOTO : SUD OUEST

longue. Mais nous y sommes enfin arrivés ! Les premiers retours sont plutôt bons. »

Poursuivi par son passé récent avec la perspective d'un procès (qui n'aura sans doute pas lieu avant 2008), Peio Serbielle, autour duquel un grand réseau de solidarité s'était constitué sous l'impulsion de sa famille (« Sans elle, dit-il, je serais à la rue »), n'a pas assez de mots pour remercier ceux qui ont cru en lui. « Certains, ajoute-t-il, sont restés sur le bord du chemin; d'autres n'ont pas douté de mon honnêteté. Ils connaissaient mon travail et mes convictions. Ils savaient que je

n'ai jamais chanté sur un champ de mines et cautionné la violence ! »

**Le citoyen.** Avant de connaître la prison, l'artiste avait un autre projet d'album qu'il s'est efforcé de travailler derrière ses barreaux. Il a encore du mal à se concentrer sur sa musique. « J'ai besoin de réapprendre les plaisirs de la vie, de retrouver le sens du plaisir, reconnaît-il. La prison m'a néanmoins beaucoup appris sur l'évolution de notre société et sur la façon dont la justice traite les personnes, selon que l'on est puissant ou pas. Je ne conteste

## Le CD

### Un travail collectif

« Egon. Le Chant des légendes basques » est un travail collectif ambitieux produit par Sony BMG, paru la semaine dernière sur le marché, dont la présentation aura lieu le 28 juin au casino Bellevue de Biarritz. Il aura fallu trois ans pour que l'idée de départ se réalise. Le disque est bâti autour d'un noyau de chants classiques traditionnels totalement revisités, et d'accompagnements assurés par des musiciens de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. Xavier Marcos et Philippe Pallaro, compositeurs-arrangeurs, sont à l'origine du CD auquel ont également participé Jean-Marie Guezala, le chœur Aizkoa, Agnès Coussirat et, bien sûr, Peio Serbielle au titre d'auteur-interprète, présent du début à la fin en dépit de son séjour en préventive.

pas le fait que des gens puissent être écartés du monde des vivants au nom de la sécurité du groupe, mais je n'admets pas que la prison soit autre chose que la privation de l'espace de liberté, elle nie l'être humain. Et j'affirme que dans une démocratie comme la France, la juridiction antiterroriste n'a pas de sens. » Le citoyen se fait un devoir de dire et dénoncer. L'artiste, lui, a besoin de hurler, de se réfugier dans le silence et la solitude, de retrouver les autres, de composer, de raconter, de chanter. En deux mots, de se refaire et de créer.

(1) Accusé d'avoir abrité des dirigeants d'ETA à son domicile, Peio Serbielle a reconnu avoir accueilli des personnes qu'il savait recherchées par la police mais dont il ignorait le rôle.